

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 300

présenté par

Mme Rixain, M. Vignal, Mme Cazebonne, M. Anato, M. Touraine, Mme Rilhac, M. Testé, M. Simian, Mme Romeiro Dias, Mme Rossi, Mme Vanceunebrock, Mme Bergé, Mme Goulet, Mme Pascale Boyer, Mme Brugnera, Mme Blanc, M. Daniel, Mme Fontenel-Personne, M. Bois, Mme De Temmerman, M. Gaillard, Mme Rauch, Mme Couillard, Mme Panonacle, M. Cédric Roussel, Mme Calvez, M. Mazars, Mme Bagarry, Mme Marsaud, M. Thiébaud, M. Taché, Mme Hammerer, M. Baichère, Mme Mauborgne, M. Terlier, M. Pellois, M. Matras, Mme Hérin, Mme Jacqueline Dubois, Mme Le Feur, M. Perrot, M. Girardin, Mme Leguille-Balloy, Mme Piron, Mme Louis, Mme Muschotti, Mme Robert, Mme Dupont, M. Haury, M. Martin, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Bono-Vandorme, Mme Mörch, Mme Saint-Paul, M. Damien Adam, Mme Le Peih, M. Paluszkiewicz, Mme Avia et M. Ardouin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.